

Centre national de gestion

**Arrêté du 22 septembre 2025 portant inscription au titre de l'année 2025 au tableau d'avancement à la hors classe des directeurs d'hôpital**

NOR : TSSN2530455A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6141-1 ;

Vu les articles L. 522-32 à L. 522-37 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés aux 1° et 2° de l'article L. 5 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant le taux de promotion à la hors classe des directeurs d'hôpital ;

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Les directeurs d'hôpital de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2025 au tableau d'avancement à la hors classe de ce corps.

Sont nommé(e)s au 01/01/2025 :

- 1- ASSELINEAU Audrenn ;
- 2- BELLICCHI Guillaume ;
- 3- BERTRAND Thomas ;
- 4- BESNEHARD François ;
- 5- BONNEL Vincent ;
- 6- BOURGEOIS David-Olivier ;
- 7- BOUYAHIAOUI Kamel ;
- 8- BOYER Marie ;
- 9- BRIERE Chloé ;
- 10- CHALVIN Paul ;
- 11- CHAMBRY Gilles ;
- 12- CHARTIER Julie ;
- 13- CHATELAIN Faustine ;
- 14- CILLA Touali ;

15- CLEMENT Charlotte ;  
16- DE CARHEIL Ariane ;  
17- DELSOL Jérôme ;  
18- DOMERGUE Elsa ;  
19- DOMITIN Madeleine ;  
20- DOUMAIL Kévin ;  
21- DUBEDOUT Yohan ;  
22- DUFOREAU Richard ;  
23- FEUKEU Djachine ;  
24- FRANCONY Marie ;  
25- GEYER Stéphanie ;  
26- GRAND Dominique ;  
27- GIRARD Anne ;  
28- JEHANNO Anaïs ;  
29- JOLIVET Géraldine ;  
30- JOUNY Julien ;  
31- LE GUILLOU Yannick ;  
32- LESPAGNOL Pierre ;  
33- LETESSIER Sébastien ;  
34- LOPEZ Frédéric ;  
35- MARASCA Chloé ;  
36- MARCHAND Hassanat ;  
37- MODEBELU Lucil-Atumma ;  
38- MOREAUX Frédérique ;  
39- NICOLAS Olivier ;  
40- NOWAKOWSKI Michal ;  
41- PAGE Camille ;  
42- PASCINTO Lionel ;  
43- PAULY Michèle ;  
44- PEIFFER Pascale ;  
45- PHAN-THANH Francis ;  
46- PINON Tiphaine ;  
47- RIANANT Frédéric ;  
48- ROME Denis ;  
49- ROSENBERGER Juliette ;  
50- ROUAULT Geneviève ;  
51- ROUGER David ;  
52- SABATIER Nasslie ;  
53- SAUVEPLANE Paul ;  
54- SCHEFFZEK Valérie ;  
55- TAHORA Danil ;  
56- THIOT Jessica ;  
57- THOMAS Sylvia ;  
58- TOUBOUL Ghislaine ;  
59- VELOT-LEROU Claire ;  
60- VESPIER Catherine.

## Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteure de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 22 septembre 2025.

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD